



Mot de la mairesse

Chers lecteurs, la période des fêtes s'annonce plus difficile que prévue avec le nombre de cas positifs qui augmente de façon exponentielle depuis une semaine.

Nous sommes aujourd'hui en état d'urgence sanitaire et il faut limiter les contacts autant que possible. Si les mesures permettent quelques rassemblements familiaux en petit nombre, il ne faut pas oublier de garder ses distances et d'agir afin de protéger les personnes que vous aimez. Les directives sont claires et je sais que vous prendrez les moyens appropriés afin de les respecter.



La résilience est la capacité d'un individu à faire face à une situation difficile ou génératrice de stress. Cette capacité à surmonter les différentes épreuves de la vie peut être développée de différentes façons. La capacité de résilience de chacun dépend de la génétique de chacun et de ses conditions de vie (revenu, filet de sécurité sociale, sexe, instruction, etc.). Toutefois, les activités intentionnelles pratiquées au quotidien ont aussi un impact majeur sur la capacité de chacun à faire face aux stressés de la vie.

Les activités « intentionnelles » décrivent les activités significatives qui favorisent l'espoir, le sentiment d'appartenance et qui donnent du sens au quotidien en plus de procurer du plaisir.

1. La centration : des activités qui mettent de l'ordre et/ou du mouvement, souvent vigoureux et répétitifs, pour vous libérer de la fébrilité (jogger, faire la vaisselle, du ménage, des poids et haltères).
2. La contemplation : des activités qui vous mettent dans un état de pleine présence/conscience en vous ramenant dans l'ici et maintenant (méditation, prière, observation tranquille, être dans la nature, yoga).
3. La création : des activités qui comblent votre besoin de beauté, en la créant surtout, mais aussi en l'appréciant (musique, peinture, cuisine).
4. La contribution : des activités qui vous permettent de redonner, d'être des citoyens productifs et valorisés (travail, bénévolat).
5. La communion : des activités qui renforcent vos liens d'appartenance, vous relient au « vivant » (activités extérieures en famille, entre amis).

Je vous demande pour les prochaines semaines d'observer une trêve de commentaires disgracieux et mesquins sur les réseaux sociaux et de demeurer respectueux en tout temps. Notre communauté est, tout comme la population mondiale, dans un état de fatigue pandémique. Les entreprises, les jeunes, les familles, les aînés... nous sommes tous dans le même bateau.

La route sera encore sinueuse en 2022, on a besoin d'une bonne dose de repos d'ici le retour au boulot. Nous devons demeurer bienveillants les uns envers les autres et s'alimenter du beau et du bien, positivement, afin de garder le cap, recharger nos batteries et continuer d'avancer.

Josée Ouellet, mairesse



Mode de distribution du journal municipal le Saint-Hubert en bref

Nous désirons informer les propriétaires et citoyens que le journal municipal le Saint-Hubert en bref sera à compter du mois de février 2022, distribué par la poste en format papier (imprimé) aux personnes qui en feront la demande par écrit, par courriel ou par téléphone seulement. Notez que les résidents non permanents qui l'ont déjà par la poste n'ont pas à refaire la demande.

Depuis quelques années, les journaux municipaux sont distribués dans le publi sac à toutes les résidences de Saint-Hubert. Pour chaque édition, plus de 780 copies sont imprimées et distribuées alors que plusieurs font le choix de le consulter en ligne. L'augmentation du coût du papier et les frais d'entretien du copieur nous poussent à réévaluer ce mode de distribution très coûteux.

Chacune des éditions est disponible sur le site internet de la municipalité et plusieurs résidents ont pris la bonne habitude de le consulter en ligne. Nous encourageons cette façon de faire lorsque cela est possible dans un souci d'économie et pour des raisons environnementales. Le publi sac est de moins en moins consulté et pollue notre environnement. Notez qu'une version papier sera toujours disponible et accessible au bureau municipal ainsi que dans certains commerces tels que Pièces d'auto M. Michaud, Restaurant Bégonia, Pharmacie Familiprix, Caisse Desjardins de Saint-Hubert.

Vous pouvez dès maintenant communiquer avec la réceptionniste madame Nathalie Caron afin de l'aviser de votre intérêt à continuer de recevoir une version papier du journal municipal à compter du mois de février 2022. Vous serez dès lors enregistré dans l'envoi systématique du journal par la poste pour chacune des éditions. Si vous ne nous avisez pas, vous ne le recevrez plus en version papier.

Voici les modes de communications pour effectuer votre demande: Par téléphone : (418) 497-3394 poste 200

Vous pouvez laisser votre message dans la boîte vocale.

Par courriel : mun.st-hubert@sthubertrdl.qc.ca

Notez que vous pourrez en tout temps appeler pour vous ajouter à la liste d'envoi postal advenant que le format électronique ne vous convienne plus.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Comme stipulé par l'article 957 du Code municipal, voici le résumé des prévisions budgétaires pour l'année 2022, adoptées par le conseil municipal le 15 décembre 2021.

RECETTES :

Taxes	2 468 134,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	58 707,00
Transferts	420 140,00
Services rendus	254 080,00
Autres revenus	<u>183 630,00</u>

Total des recettes **3 384 691,00 \$**

DÉPENSES :

Dépenses de fonctionnement :

Administration générale	529 402,00 \$
Sécurité publique	351 986,00
Transport	1 273 457,00
Hygiène du milieu	777 473,00
Santé et bien-être	4 500,00
Urbanisme & mise valeur territoire	136 242,00
Loisirs et culture	328 859,00
Frais de financement	<u>114 493,00</u>

Total dépenses fonctionnement **3 516 412,00 \$**

Autres activités financières et affectations :

Amortissement réparti	- 638 481,00 \$
Remboursement de capital	252 560,00
Taxes pour activités d'investissement	270 200,00
Affectations - Surplus	<u>- 16 000,00</u>

Total autres activités financières **- 131 721,00 \$**

TOTAL DÉPENSES & AUTRES : **3 384 691,00 \$**

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Total des dépenses anticipées	2 140 850 \$	415 000 \$	30 000 \$

IMMOBILISATIONS 2022 :

Sources de financement :

Taxes générales – Immo.	270 200,00 \$
Subvention PRABAM	88 502,00
Subvention FIMEAU	646 950,00
Subvention M.T.Q.	136 238,00
Subvention TECQ	679 480,00
Emprunt à long terme	<u>319 480,00</u>

Total - Sources de financement **2 140 850,00 \$**

Dépenses d'investissement :

Administration générale	15 000,00 \$
Sécurité publique	40 000,00
Transport	648 850,00
Hygiène du milieu	1 167 000,00
Loisirs et culture	<u>270 000,00</u>

Total-Dép. d'investissement **2 140 850,00 \$**

Taux des taxes – Année 2022

Voici le taux des différentes taxes générales sur la valeur foncière :

Taxe foncière générale :	0,77 \$/ 100 \$
Taxe foncière « Sureté Québec »	0,06 \$/ 100 \$
Taxe foncière « Loisirs »	0,12 \$ /100 \$

Total taxe foncière 0,95 \$ / 100 \$

Les tarifs pour les services municipaux pour l'unité de référence 1 « résidentiel » sont fixés à :

Aqueduc :	464,00 \$
Égouts & assainissement des eaux :	216,00
Infrastructures eau	230,00
Infrastructures égouts	55,00
Collecte des ordures	153,00
Vidange des fosses	50,00

En vertu du règlement d'emprunt numéro 386-09 relatif aux travaux de construction du chemin des Érables, un tarif de 7 \$ pour chaque mètre sera imposé pour les immeubles situés en bordure dudit chemin.

En vertu du règlement d'emprunt numéro 424-13 relatif à la construction d'une ligne aérienne pour le chemin des Érables, un tarif de 5 \$ pour chaque mètre sera imposé pour les immeubles situés en bordure dudit chemin.

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est toujours fixé à 15 %.

Dépenses d'investissement (Prévision)

Les principales dépenses d'investissement prévues par la Municipalité en 2022 sont :

- Construction d'un mur pour bureau : 5 000 \$;
- Réfection galerie édifice municipal : 10 000 \$;
- Équipement incendie : 20 000 \$;
- Travaux sur les chemins municipaux : 401 650 \$;
- Moteur de la niveleuse : 35 000 \$;
- Construction d'un dôme pour abrasif : 145 00 \$;
- Finition entrepôt et garage : 15 000 \$;
- Lampadaires pour intersection chemins privés : 10 000 \$;
- Équipement voirie hiver : 42 200 \$;
- Réfection d'un bâtiment de chloration : 25 000 \$;
- Travaux rue St-Jean-Baptiste, servitude et exutoire : 1 139 000 \$;
- Travaux au centre des loisirs, entrée et autres : 10 000 \$;
- Travaux d'assainissement au camping : 250 000\$;
- Rénovation du bloc sanitaire au camping : 5 000 \$.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec les membres du Conseil municipal ou avec la soussignée.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022.

Sylvie Samson,
Directrice générale